

Dépêches de l'Education, du Samedi 20 juin 2009 AFP

Cours d'été et école à distance gratuits sur un site internet public

L'école à distance est désormais accessible à tous gratuitement grâce à un site internet, www.academie-en-ligne.fr, mis en place vendredi par le gouvernement, qui propose des révisions d'été et publiera à la rentrée tous les cours du CP à la terminale.

Ce site s'adresse en priorité aux élèves, mais aussi aux "parents, qui voudraient aider leurs enfants à réviser leurs leçons", et plus largement "aux adultes qui éprouvent parfois une forme de curiosité ou de regret pour des disciplines qu'ils n'ont pas eu la chance d'étudier", a indiqué le ministre de l'Education nationale Xavier Darcos en présentant le site à la presse.

Il pourra aussi faciliter l'apprentissage du français à l'étranger et aider enseignants et élèves des pays francophones, notamment en Afrique, "où les professeurs qui le désirent pourront trouver gratuitement des ressources de qualité pour leurs élèves", a souligné M. Darcos.

Les enfants d'expatriés français scolarisés à l'étranger pourront y suivre le programme officiel français.

Le site proposera dans un premier temps des cours d'été, avec des exercices et des activités. A partir du 15 septembre, on pourra y suivre le programme de primaire, puis, à compter du 30 octobre, celui des collèges et des lycées.

On peut y accéder par matières (anglais, espagnol, français, histoire-géographie, mathématiques, etc.), par niveaux (du CP à la terminale) ou par mots-clés (symétrie axiale, fractions, participe passé, électrolyse...).

Conçu par le Centre national d'enseignement à distance (Cned), qui réalise notamment les cours, payants, destinés aux enfants scolarisés à l'étranger, www.academie-en-ligne.fr contient 3.500 pages associées à des animations, des documents sonores et des vidéos.

"Les familles n'auront plus besoin de payer pour obtenir ces informations. Le Cned est un service de l'Etat et l'Etat offre ses services à tous", a déclaré M. Darcos.

Le site fera aussi concurrence au marché florissant de l'édition parascolaire, des cahiers de vacances ou cours particuliers payants.

"Dans une société qui s'énorgueillit à juste raison d'avoir bâti une école gratuite, laïque, et obligatoire, je ne me résous pas à ce que l'accès au savoir et à la réussite scolaire puissent devenir peu à peu une affaire de moyens, de relations ou de circonstances", a commenté M. Darcos.

"Je connais des enfants qui occupent leurs vacances comme ils le peuvent, tandis que d'autres, du même âge, passent de livrets de révision en stages de soutien payants, accentuant ainsi l'écart entre les puissants, les riches, et ceux qui ne le sont pas", a-t-il dit.

"Pour les familles, cela remplacera les cahiers de vacances, toujours plus chers et plus nombreux, et qu'on ne peut pas, nous parents, évaluer. Nous serons sûrs de la qualité", a estimé Cathy Soulès, parent d'élèves. "Les enfants sont de plus en plus sur internet, au moins ils iront pour un motif pédagogique", a-t-elle souligné. "Ce sera aussi pratique pour les enfants hospitalisés, qui doivent étudier avec des livres et s'ennuient. Avec un ordinateur, ils auront un outil interactif à leur disposition", a-t-elle ajouté.